

# POURQUOI CHOISIR L'EMPIRE VIE

## Simplicité et choix avec les fonds de placement garanti de l'Empire Vie

- Choix de garanties : séries 75/75, 75/100 et 100/100
- Réinitialisations annuelles automatiques de la garantie sur la prestation au décès jusqu'à l'âge de 80 ans – offertes pour tous les niveaux de garanties. Elles cristallisent les gains du marché de façon systématique et simplifient l'administration, tant pour vous que pour vos clients et clientes.
- Croissance potentiellement plus élevée grâce à une exposition aux actions allant jusqu'à 100 % pour tous les niveaux de garanties
- Séries 75/100 et 100/100 : établissement de contrats avant l'âge de 80 ans et dépôts jusqu'à l'âge de 90 ans – garantie sur la prestation au décès de 100 % sur les dépôts
- Taux privilégiés pour les FPG à partir de 250 000 \$ en actifs par ménage
- Options de frais d'acquisition : frais d'entrée, sans frais et série F/honoraires de service\*
- Options de placement diversifiées dont la composition varie de titres à revenu fixe à 100 % en actions
- Depuis plus de 50 ans, l'Empire Vie fournit aux Canadiens et aux Canadiennes les produits de placement dont ils ont besoin pour accumuler un patrimoine, générer un revenu et atteindre la sécurité financière.

## Revenu de retraite garanti la vie durant avec Catégorie Plus 3.0

- Boni annuel de 4 % sur le revenu de base durant les 20 premières années civiles du contrat<sup>1</sup> qui accélère la croissance du revenu de retraite
- Taux du montant de retrait viager (MRV) augmentant de l'âge de 55 ans à l'âge de 80 ans; MRV de 4 % à l'âge de 65 ans
- Revenu de retraite garanti la vie durant pouvant commencer dès l'âge de 55 ans<sup>2</sup>
- Réinitialisations automatiques annuelles du revenu : elles peuvent accroître le revenu des clients et des clientes
- Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 75 %<sup>3</sup>
- Garantie sur la prestation au décès<sup>4</sup> et revenu de base réinitialisés automatiquement tous les trois ans afin de cristalliser les gains du marché
- Potentiel de croissance plus élevé grâce à une exposition aux actions allant jusqu'à 80 %
- Options de frais d'acquisition : frais d'entrée, sans frais et série F/honoraires de service\*

## Gagnez du temps et traitez les propositions plus rapidement grâce au processus de placement Rapide & Complet<sup>MD</sup>

- Soumettez une proposition de fonds distincts ou une proposition relative à un contrat à intérêt garanti sans un seul formulaire papier
- Diminuez votre temps de déplacement pour rencontrer vos clients et clientes avec notre option de vente à distance
- Déposez les fonds le jour même grâce à l'option de dépôt unique par débits préautorisés (DPA)<sup>5</sup>
- Gagnez du temps et diminuez votre fardeau administratif grâce à l'option de transfert par T2033 automatisé
- Accélérez le processus en remplissant les renseignements sur les clients et les clientes avant vos rencontres

## Souplesse et sécurité grâce au contrat à intérêt garanti de l'Empire Vie

- Variété d'options d'intérêt et de périodes de placement
- Taux améliorés basés sur la valeur totale du contrat
- Précieux avantages d'assurance incluant la possibilité d'éviter les processus d'homologation et de règlement de la succession, avantage sur le plan fiscal et possibilité de protection contre une saisie des créanciers

## Rentes

- Options de rente :
  - Rentes viagères individuelles avec ou sans période garantie
  - Rentes viagères réversibles avec ou sans période garantie
  - Rentes certaines avec période garantie à partir de 10 ans jusqu'à l'âge de 90 ans
- Options de paiement : paiements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels versés directement dans le compte de banque des clients
- Âges à l'établissement de la rente : âge minimal de 35 ans, âge maximal de 85 ans

## RER collectif Option Plus

- Régime d'épargne-retraite souple pour petites entreprises comptant au moins deux employés et dont les cotisations annuelles au régime totalisent au moins 10 000 \$
- Aucuns frais d'établissement ni frais annuels d'administration
- Options de placement : fonds distincts, options à intérêt garanti (OIG) et option de trésorerie
- Dépôt minimal : 30 \$ par mois; montant ponctuel de 500 \$ (minimum de 500 \$ pour les OIG)

## Option de règlement sous forme de rente de l'Empire Vie

- Les clients et les clientes peuvent choisir la façon dont ils verseront la prestation au décès à leurs bénéficiaires : paiement ponctuel, rente ou combinaison des deux.
- Possibilité d'ajouter cette option à tout contrat d'assurance ou de placement nouveau ou existant de l'Empire Vie sans frais pour les clients et les clientes et les bénéficiaires
- Option pouvant être ajoutée, modifiée ou retirée discrètement : bénéficiaires non impliqués dans la mise en place
- Solution adaptée aux clients et aux clientes qui craignent que leurs bénéficiaires aient du mal à gérer un patrimoine important ou dont les bénéficiaires à leur charge pourraient nécessiter un revenu la vie durant

\* Nous n'offrons plus les options de frais de vente différés et de frais modiques pour les nouveaux placements depuis le 29 mai 2023. Les dépôts effectués avant cette date pourront demeurer dans ces options d'acquisition jusqu'à ce que leur barème arrive à échéance.

<sup>1</sup> Le boni sur le revenu de base est un montant notionnel ajouté au revenu de base durant les 20 premières années du contrat à la fin de chaque année civile au cours de laquelle aucun retrait n'est effectué. <sup>2</sup> Tout retrait excédentaire peut réduire le revenu de retraite garanti la vie durant. <sup>3</sup> Réduit proportionnellement pour tenir compte des retraits. <sup>4</sup> Jusqu'au 80<sup>e</sup> anniversaire de naissance du rentier, inclusivement. <sup>5</sup> Si nous recevons la proposition avant 16 h (heure de l'Est).

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.**

Les portefeuilles FPG Emblème Empire Vie investissent actuellement principalement dans des parts de fonds communs de placement Empire Vie. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur chacun des fonds communs de placement sous-jacents sont accessibles sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou au [www.placementsempirevie.ca](http://www.placementsempirevie.ca).

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

## RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>

[empire.ca](http://empire.ca) [info@empire.ca](mailto:info@empire.ca) 1 877 548-1881

INP-0084-FR-05/23

